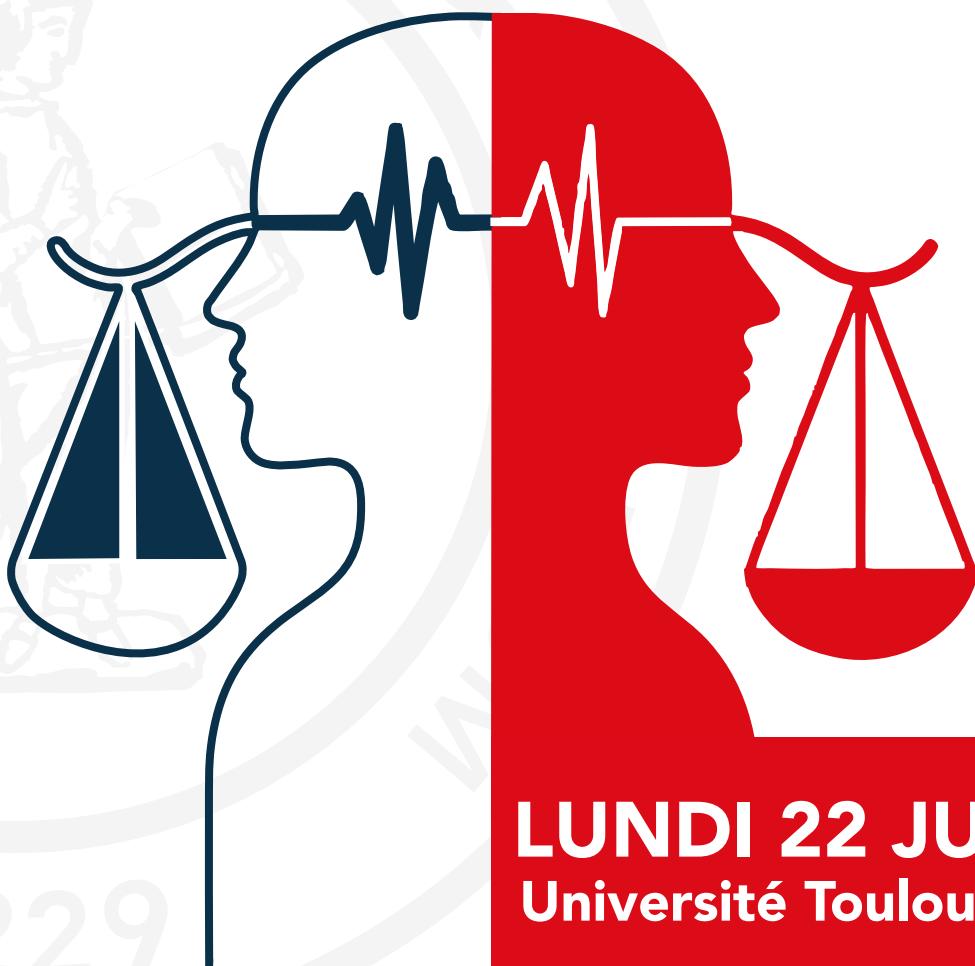


3^È JOURNÉE D'ACTUALISATION DROIT ET PSYCHIATRIE



LUNDI 22 JUIN 2026
Université Toulouse Capitole

■ Organisée par Sophie Théron, Professeure de droit public à l'École de droit de Toulouse.



**ÉCOLE de DROIT
de TOULOUSE**

Avec le soutien de :



FERREPSY
OCCITANIE



Organisée par Sophie Théron, Professeure de droit public à l'École de droit de Toulouse et responsable du DU Droit, Santé mentale et psychiatrie.

Équipe pédagogique :

- **Béatrice Denarnaud**, Vice-Présidente chargée des fonctions de juge des libertés et de la détention, Tribunal judiciaire de Toulouse
- **Olivier Tellier**, Vice-Président de la conférence médicale d'établissement, Médecin chef-Unité pour malades difficiles Louis Crocq- Albi
- **Jordan Virolle**, Psychiatre- Praticien Hospitalier , CHU de Toulouse
- **Sophie Théron**, Professeure de droit public à l'École de droit de Toulouse et responsable du DU Droit, Santé mentale et psychiatrie.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Échanger autour des évolutions juridiques récentes** relatives à la prise en charge des patients en psychiatrie dans le cadre de soins sans consentement.
- **Comprendre l'encadrement et le contrôle des pratiques restrictives de libertés** (isolement, contention) et **le placement dans des unités spécifiques** (UMD, USIP).
- **Analyser les obligations procédurales** pesant sur les établissements en matière de décisions de soins, de délais, d'information des patients.
- **Évaluer l'impact des mesures de soins sans consentement sur certains droits** du patient : droit à l'information, droit au respect de la vie privée, maintien des liens familiaux et affectifs.
- **Renforcer les pratiques professionnelles** en intégrant les évolutions récentes du contrôle juridictionnel et les garanties liées au respect des libertés individuelles.

Compétences visées

COMPÉTENCES JURIDIQUES

- Maîtriser l'actualité du droit applicable à l'isolement, la contention, les UMD, les USIP.
- Actualiser les connaissances sur les décisions jurisprudentielles (notamment les Questions prioritaires de constitutionnalité et la jurisprudence du juge judiciaire).
- Comprendre les formalités procédurales imposées en matière de soins sans consentement (délai, décisions, obligation d'informations).

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

- Savoir sécuriser juridiquement les pratiques de soins pour garantir les droits et libertés des patients.
- Être en capacité de repérer les risques liés à un défaut de formalisme ou à une mesure disproportionnée.
- Appliquer les bonnes pratiques pour préserver la vie privée des patients, le maintien de leurs liens familiaux et favoriser une approche respectueuse de leur dignité.

PRÉREQUIS

- Aucun prérequis

Public visé

- Professionnels du droit (Avocats, magistrats, juristes, mandataires judiciaire à la protection des majeurs)
- Professionnels de santé (médecins, infirmiers, cadres de santé, responsables d'établissements sanitaires, responsables d'établissements sociaux ou médico-sociaux)

Programme

ENCADREMENT ET CONTRÔLE DES PRATIQUES RESTRICTIVES DE LIBERTÉ DANS LE CADRE DE SOINS SANS CONSENTEMENT :

- > **Isolément et contention**
 - Rappel des textes récents applicables
 - Analyse des dernières décisions constitutionnelles
 - Jurisprudence du juge judiciaire
- > **Placement dans des unités spécifiques**
 - Unités pour malades difficiles (UMD) : évolutions récentes et renforcement du contrôle juridictionnel
 - Unités de soins intensifs en psychiatrie (USIP) : développement et enjeux juridiques associés

DROITS DES PATIENTS AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ MENTALE :

- > **Formalisme des décisions de soins sans consentement et droit à l'information**
 - Délais entre privation de liberté, décision administrative et sanctions encourues en cas de non-respect
 - Ediction d'une décision à l'issue de la période d'observation
 - Information du patient sur les différentes mesures le concernant
- > **Respect de la vie privée : Maintien des liens familiaux et affectifs**
 - Droit de visite
 - Vie affective en établissement de santé

Questionnaire d'évaluation en fin de formation

Cette journée de formation de **6 heures** sera l'occasion d'échanger sur vos pratiques avec **des professionnels de terrain**, d'acquérir de **nouveaux savoirs sur les dernières évolutions juridiques** et d'approfondir vos connaissances sur le droit applicable au domaine de la santé mentale.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Face à face pédagogique, débats, échanges, supports. Salle de cours dédiée, équipée de vidéoprojecteur. Connexion internet.

INFOS PRATIQUES

Organisation



Présentiel : Université Toulouse Capitole

Date : lundi 22 juin 2026 - de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Volume horaire : 6 heures

Inscriptions

Tarif : 350€

Inscription obligatoire avec le QR-code
ou [le formulaire en ligne](#)



Renseignements

Mail : sarah3.maurel@ut-capitole.fr
Tél : +33(0)5 61 12 86 07

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole :

<https://www.ut-capitole.fr/handicap>

Contact

sarah3.maurel@ut-capitole.fr
Tél : +33(0)5 61 12 86 07

Université Toulouse Capitole

Executive Education & Digital University (EEDU)
2 Rue du Doyen-Gabriel-Marty
31042 Toulouse Cedex 9
Tél : +33(0)5 61 63 35 00